Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: 28 (1991)

Heft: 1050

Artikel: Le bon sac

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1020968

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

FINANCE

Pas sérieux, ferait mieux de s'abstenir

De Jürg Stäubli à Werner K. Rey, les banques font confiance... et épongent les pertes en puisant dans leurs réserves.

(yi) Ceux qui rédigent des petites annonces matrimoniales seraient-ils plus raisonnables que les très sérieux banquiers suisses ? C'est à croire, au vu des mésalliances que même les banques cantonales peuvent conclure. Aucun acrobate financier ne leur fait peur, pourvu qu'il ait ce charme particulier des escrocs de haut vol, qui fascinent par un culot superbe allié à une grande force de persuasion.

On observe que ce pouvoir de séduction opère sur les plus graves des investisseurs et les calculateurs les plus froids. Comme si ces derniers se laissaient hypnotiser par le succès rapide, oubliant qu'une ascension accélérée est souvent suivie d'une chute tout aussi précipitée. Du coup, ceux qui ne manquaient jamais de consulter le gagnant comme un oracle s'en détournent brusquement. Plus ils s'étaient entichés, plus vite ils laissent tomber. La «success story» que racontaient tous les magazines financiers devient un thème de cauchemar pour les investisseurs imprudents et de réflexion rémunératrice pour les juristes et fiduciaires.

A l'heure des comptes, ceux qui y ont mis de leur propre poche jurent qu'on ne les y reprendra pas. Les banquiers se gardent bien de (se) faire des promesses aussi stupides. Ils préfèrent évoquer le risque de l'entrepreneur en système libéral; et s'en vont sereinement puiser dans les réserves latentes constituées à cet effet.

Certes, les choses ne se passent pas toujours aussi bien pour tout le monde: on a même vu des directeurs «écartés» par un conseil d'administration soudainement ressaisi, ou des tribunaux s'occupant finalement de manquements à l'obligation de diligence dans la gestion de fonds pour le compte de tiers. On a aussi vu des retraites aussi honorables qu'anticipées, ou des procédures s'enliser irrémédiablement.

On a vu — et on verra — de tout cela dans les affaires qui ont plus ou moins profondément inquiété ces dernières semaines: Florio Fiorini et la Sasea, Jürg Stäubli et son groupe ainsi bien sûr que Werner K. Rey et son Omni Holding ont tour à tour provoqué la peur et des nuits blanches.

Le cas du dernier cité est exemplaire: voilà un homme qui aura été pendant des mois adulé par les chroniqueurs financiers, recherché par tous les organisateurs de séminaires huppés pour investisseurs bien dotés, considéré au minimum comme un génie de la diversification, salué comme le sauveur de certaines sociétés industrielles (Ateliers de Vevey, Sulzer, etc), honoré par la confiance de plusieurs grandes banques suisses (SBS et Banque populaire en tête), et même par les responsables de certains établissements cantonaux (banques cantonales de Berne, Vaud et Zurich notamment).

Depuis quelques semaines, c'est la ruée. Non plus vers l'or de M. Werner K. Rey, mais sur les valeurs acceptées un peu trop vite comme gages et qu'il s'agirait de réaliser, dans la (faible) mesure du possible. La différence ascende à plusieurs centaines de millions. Du beau travail en perspective pour le liquidateur de l'Omni holding et pour les conseillers juridiques des parties intéressées.

Le tout parce qu'un monsieur au beau regard de myope a su charmer, le temps d'une longue valse, la haute finance helvétique. Elle l'a cru sérieux, elle aurait mieux fait de s'abstenir...

Le bon sac

(réd) Maintenant que la protection de l'environnement est devenu un argument de vente, chacun redouble d'efforts pour proposer des produits — pour les plus sincères — et des emballages — pour les opportunistes — qualifiés d'«amis de la nature», d'«écologiques» ou pouvant «se dégrader sans problèmes pour l'environnement». Parmi eux, des sacs jetables fabriqués en matière plastique dégradable. «Bravo!» disent les consommateurs enthousiastes et la conscience en paix.

Mais voilà, les choses ne sont pas si simples. Car ces sacs se retrouvent pratiquement tous dans les déchets urbains dont la quasi-totalité (plus de 80%) sont brûlés dans des usines d'incinération, l'énergie dégagée par la combustion étant récupérée. Dans ces conditions, un sac en matière plastique dégradable ne présente aucun avantage par rapport à un sac composé de substances traditionnelles, par exemple le polyéthylène, tous deux pouvant être incinérés sans rejet d'émissions polluantes.

Comme quoi l'écologie ne fait pas bon ménage avec les idées reçues. ■

Source: *Protection de l'environnement en Suisse*, bulletin de l'Office fédéral de l'environnement des forêts et du paysage, 3003 Berne.

EN BREF

Le Teletext participera aussi à l'information des électeurs pour les prochaines élections fédérales. Conditions de participation: une liste dans au moins un canton et un siège dans au moins deux parlements cantonaux en Suisse alémanique et aux Grisons, et un siège dans au moins un parlement cantonal en Suisse latine. Le délai pour l'envoi des textes est échu depuis le 19 août.

Essayez de comprendre cette phrase en dialecte de Strasbourg tirée d'une colonne de l'hebdomadaire 3 paraissant à Bâle. Il s'agit d'une allusion à une annexion de la vallée alsacienne de Münster, où beaucoup d'usages ont été importés de Suisse: «Do isch ken Gfahr, mindeschtens solang de Delamuraz in de Schwizer Rejierung isch, denne d'Grundhaltung vun dem guete Mesnsch un Politiker isch: Pas d'histoire, pas d'histoires avec François (Mitterrand)...»

Les *Duden* sont des dictionnaires et livres sur le bon usage de l'allemand. A la suite de la réunification des deux républiques, une édition commune vient de paraître à la place de l'édition de l'ouest (Mannheim) et de celle de l'est (Leipzig). Certains helvétismes ont aussi leur place dans ce dictionnaire. Le mot «Velozipedist» a enfin définitivement fait place à «Velofahrer».